

Avec la CNT-SO nous soutenons l' appel à la grève pour le 1er février 2024. Nous appelons les personnels à construire les bases d' un mouvement global du secteur de l' éducation pour obtenir un véritable plan d' urgence pour l' école. Organisons-nous durant les heures d' info syndicale, les réunions d' info syndicale et les assemblées générales. Au-delà des questions de moyens, c' est à un projet réactionnaire, ultralibéral, celui d' une école du tri social auquel nous devons barrer la route.

Opposons-nous à leur école du tri social !

Les classes ghetto avec les groupes de niveaux accentueront les inégalités scolaires et désorganiseront les collèges, la « réforme » de la voie professionnelle fait des élèves de la simple chaire à patron, les prive de temps d' école et soumet le lycée professionnel aux exigences des entreprises. Ainsi, l' école voulue par le président Macron, est à deux vitesses et assume de laisser de côté les plus fragiles scolairement et socialement.

Non à leur vision réactionnaire !

Le gouvernement ne propose aucune solution aux problèmes du système éducatif mais **fait de l' affichage politicien**. La polémique sur les abayas, la volonté de rendre obligatoire le Service National Universel, l' expérimentation de l' uniforme à l' école sorte de gadget réactionnaire, les formules comme « le choc des savoirs » sont des stratégies de diversion démagogiques qui flattent le déclinisme ambiant en faisant croire au mythe d' une école qui aurait été mieux avant.

La **loi immigration**, qui vient d' être votée avec la droite et l' extrême droite, montre d' ailleurs très clairement la dérive raciste et xénophobe du gouvernement qui accompagne ces mesures réactionnaires pour l' école. En remettant en cause l' égalité des droits et en instaurant des éléments de « préférence nationale » sur l' attribution des droits sociaux, cette loi va précariser la vie de milliers d' étranger·ères et aura forcément un impact sur une partie de nos élèves déjà fragilisés.

Les termes martiaux du « réarmement civique » prononcés le 31 décembre sont dangereux. **L' école n' a pas à fabriquer de bons petits soldats**. C' est un projet patriotique qui se dessine là.

Pour un plan d'urgence pour l'Éducation !

Le ministre a annoncé en grande pompe, l' annulation de la suppression des 2440 ETP d' enseignant·es, prévue au PLF 2024. Avec encore 650 postes supprimés pour le primaire et à peine 594 ETP créés dans le secondaire, après 7 ans de baisse et avec de nombreux dispositifs à financer, on est encore loin de l' abondance ! C' est pourquoi **nous devons continuer à revendiquer un plan d'urgence pour l' éducation**. Cela passe par **un plan de recrutement de titulaires** : plus d' enseignant·es sont nécessaire pour diminuer le nombre d' élèves par classe et rebâtir un système de remplacement efficace avec des titulaires remplaçant·es suffisant·es ; un recrutement de personnels de santé-sociaux pour une vraie politique de prévention et de soins dans les établissements ; un recrutement de personnels de vie scolaire (AED et CPE) pour mieux accompagner les élèves au quotidien ; un recrutement de personnels administratifs notamment pour l' aide aux directions dans le primaire et les secrétariats du secondaire. Cela nécessite la **titularisation des personnels précaires et la pérennisation des missions AED et AESH** par la création d' un nouveau corps de la fonction publique. Cela implique aussi des **investissements matériels** : rénovation du bâti, constructions d' établissements, équipement informatique...

Il faut augmenter les salaires et mettre fin au précarat dans l'Éducation nationale !

On se demande bien comment le ministère compte recruter alors que le choc d' attractivité et la revalorisation du métier d' enseignant·e ont fait long feu. Le recours massif aux contractuel·les fait

que de plus en plus de personnels enseignants sont précaires et vulnérables face aux conditions de travail et au management. Les revalorisations sont bien éloignées de la promesse de Macron des 10% d'augmentation. Les plus précaires, les plus bas salaires (AED, AESH, contractuel·les) sont des travailleurs et travailleuses pauvres. Les seules solutions proposées ont été du management libéral et le « Pacte » qui consiste à travailler davantage et au mérite.

Une vraie revalorisation pour tous·tes est urgente, notamment pour les catégories B et C ou les personnels non-titulaires qui bénéficient peu des évolutions liées à l'ancienneté.

Seule la lutte paie !

Dans l'agglomération lyonnaise, plusieurs lycées ont fait grève pour exiger l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire à ces établissements.

Dans le 93, les personnels ont commencé à jeter les bases d'un grand mouvement de grève. L'objectif est d'obtenir au moins 2000 postes supplémentaires (enseignant·es, personnels de vie scolaire, personnels de santé et du service social...).

La lutte paie : pour se donner du courage et de la force, il faut se rappeler du précédent de l'année 1998. Dans ce même département, les personnels en lutte avaient obtenu 3000 postes supplémentaires sur 3 ans. La lutte avait été longue mais elle avait payé.

Avec la CNT-SO, nous revendiquons :

- un grand plan d'urgence pour l'école : baisse des effectifs par classe et établissement, ouverture d'écoles et d'établissements scolaires, création massive de postes de titulaires (enseignant·es, personnels de santé et du service social, personnels de vie scolaire, psy-EN...), fin des statuts précaires par la titularisation

- le maintien et le renforcement de l'éducation prioritaire, en intégrant les lycées

- des moyens à la hauteur pour une véritable politique d'inclusion à l'école et pour aider les élèves en difficulté

- des moyens pour des heures d'éducation à la sexualité et à la vie effective

- l'abandon des réformes Blanquer-Macron (réforme du lycée, transformation de la voie pro, « choc des savoirs », l'abandon de Parcoursup)

- la suppression du Pacte, des heures supplémentaires obligatoires, et une vraie hausse des salaires pour l'ensemble des personnels

- l'égalité de traitement face aux primes REP/REP+ pour tous les personnels ; l'indexation du point d'indice sur l'inflation

- le rattrapage des inégalités salariales femmes/hommes sur l'ensemble de la carrière, un véritable plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

- pour les AESH : la titularisation sans condition d'ancienneté, ni de nationalité dans un nouveau corps de la fonction publique. L'abandon des PIAL.

- pour les AED, la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tous·tes les AED dans un corps de fonctionnaires par la création d'un métier d'éducateur·trice

scolaire

- l'abandon des classes défense civile et du SNU



NOS OUTILS POUR LA LUTTE



LES RÉUNIONS

Dans le second degré, chaque personnel (syndiqué-e ou non) a le droit de participer, sur son temps de travail, à une heure d'information syndicale (HIS) par mois. Dans le 1er degré, une demi-journée d'information syndicale a lieu chaque trimestre (RIS). Les personnels peuvent aussi se réunir librement sur leurs lieux de travail, en dehors des heures de services.

Il est plus que nécessaire de participer à ces réunions en y donnant son avis et pour y élaborer des revendications et des actions collectives.

RAPPEL !

Tous les personnels, titulaires ou précaires, ont le droit de participer aux réunions, tout comme ils-elles ont le droit de se syndiquer, de faire grève. Il faut absolument soutenir les collègues précaires s'ils subissent une quelconque pression.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, À LA BASE DE NOS LUTTES

Lors des mouvements revendicatifs, nous privilégions l'Assemblée Générale des personnels comme lieu de décision. Ouverte à tous les personnels, syndiqué-es ou non, elle offre la possibilité à chacun de s'exprimer et de participer pleinement à la lutte, et permet de prendre collectivement une décision. La base, les travailleurs et travailleuses, décide. Plus le nombre de grévistes est important à l'Assemblée Générale, plus elle est légitime. Les décisions qui en émanent doivent primer dans toute discussion avec ceux et celles « d'en haut ». C'est nous qui travaillons c'est nous qui décidons !



Si un mouvement de lutte s'inscrit dans la longueur et si la modalité de lutte est la grève alors la question financière se posera. Il est impératif de mettre en place des caisses de grève sur nos lieux de travail pour soutenir notamment les collègues les plus précaires !

CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE
ÉDUCATION / RECHERCHE

Lien vers le tract à télécharger :

https://educ.cnt-so.org/wp-content/uploads/2024/01/cnt_so_education_greve_fevrier2024-1.pdf